

AR Police

LE MAG

**UNITÉ SGP
POLICE
FSM FO
MAJORITAIRE**

#37

Jan-Fév-Mars 2021

LINDA KEBBAB

GARDIENNE
DE LA PAIX
ET DE LA REVOLTE

Linda Kebbab

Gardiennne de la Paix et de la Révolte

20

16

Bruno Bartocetti

Une zone Sud en ordre de marche

14

Aidons Fred
atteint de SEP

28

Mickaël El Assad
Studio Mitch 47

Gardes de Sécurité Diplomatiques

22

GRÂCE À LA MGP, PERSONNE NE SAIT OÙ J'HABITE



MGP^{PROTECT}

Le service gratuit qui me rend introuvable

Parce que les risques que je prends dans mon métier peuvent empiéter sur ma vie privée et menacer mes proches à mon domicile, la MGP invente MGProtect.

MGProtect, une nouvelle façon de me protéger en me rendant introuvable.

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

MGP

LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ

mgp.fr — 09 71 10 11 12 (numéro non surtaxé)

Mutuelle Générale de la Police - immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité
10, rue des Saussaies - 75 008 PARIS - Communication 04/2019 - Document non contractuel à caractère publicitaire.

- 4 MOT D'YVES LEFEBVRE**
2020 - Véritablement une année pas comme les autres...
- 6 SCANNER**
Insolite police
- 8 DEVOIR DE MÉMOIRE**
5 ans...
- 9 LA COLONNE**
Écho des Régions
- 14 SOLIDARITÉ POLICIÈRE**
Aidons Fred, atteint de la sclérose en plaques
- 16 ACTION SYNDICALE**
Une zone sud en ordre de marche
- 19 ACTION SYNDICALE**
ENP Périgueux - L'art de vivre
- 20 ZOOM SUR**
Linda Kebbab - Gardienne de la paix et de la révolte
- 22 ACTION SYNDICALE**
Les gardes de sécurité diplomatique
- 27 ACTION SYNDICALE**
Réforme des services d'astreinte
- 28 L'INTERVIEW**
Mickaël El Assad - Photographe Professionnel
- 30 ACTION PATS**
Restructuration - Mutualisation/Réorganisation
- 33 VOS DROITS**
Le sort des meubles meublants
- 34 ACTION PATS**
La vie des adjoints techniques et ouvriers d'état en CRS



Pour contacter la rédaction :

journal@unitesgppolice.fr

Directeur de publication : Yves Lefebvre

Rédacteur en chef : Paul Le Guennic

Conception et réalisation : Paul Le Guennic, Carlo Conti

Comité de rédaction : Laurent Martin de Frémont, Pierre Péjac, Yohann Foissier, Linda Kebbab, Christophe Skrzypczyk

Crédit photos : 123RF, AFP Forum, DGPN-SICoP, Paul Le Guennic, Carlo Conti, Pierre Péjac

Imprimerie : Pure Impression, 451 rue de la Mourre, 34130 Mauguio

UNITÉ SGP POLICE-FO, 163 avenue Galliéni, 93170 Bagnolet

ISSN : 2115-774X CPPAP : 0616 S 08347 Tirage : 30.000 exemplaires



VÉRITABLEMENT UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES.....

Bonjour à toutes et tous,

Alors que cette vingtième année du 21^{ème} siècle se termine, le bilan est dès à présent particulièrement nourri...

Quasiment 10 mois placés sous l'emprise d'une crise sanitaire dictée par un virus qui a malheureusement atteint directement ou indirectement beaucoup d'entre nous, **3 trimestres où l'emploi et la charge missionnelle ont encore été à un niveau particulièrement conséquent avec une menace terroriste toujours palpable**, ces derniers mois nous l'ont malheureusement encore rappelé.

Malgré cela et votre engagement sans faille, nos détracteurs n'ont eu de cesse de tout mettre en œuvre pour nous déstabiliser, nous stigmatiser, tentant sans vergogne d'attirer à leur ignominie une partie de nos concitoyens.

Un jour racistes, un autre violents et, dernièrement, nous voilà soi-disant pourvoyeurs d'atteintes à la liberté de la presse et celle d'informer. Nous avons été la cible de quelques politiques, de certains journalistes, de pseudos philosophes du coin de comptoir, tous unis dans un front hétéroclite avec pour seul dogme « **LA HAINE ANTI FLICS** »

Malgré ces procès d'intention répétés, nous avons su faire front à ces attaques hors institution policière. C'était sans compter sur l'épisode du mois de juin dernier durant lequel notre ministre de l'intérieur de l'époque y alla, lui aussi, de ses égarements au moyen du soupçon avéré et de l'interdiction de la clé d'étranglement.

Notre réaction fut immédiate et quelque peu isolée dans la sphère policière tant certains étaient plus enclins à vouloir être reçus par le Président de la République que d'imposer au ministre de corriger « le tir » et de revoir sa copie !

Ce fut chose faite en quelques jours.

Cet épisode, légitimement mal vécu dans nos rangs, a obligé le gouvernement à prendre encore mieux en considération le fait que le flic n'est pas un fonctionnaire comme les autres et que les syndicalistes policiers majoritaires ne sont pas des syndicalistes comme les autres...

Preuve nous en sera faite à la fin du mois de juillet, quand le Président de la République en visite à la BAC N de la Préfecture de Police, annonçait **la création de l'indemnité du travailleur de nuit de la Police Nationale**. Cette déclaration faisait aboutir **l'une de nos revendications phares** et apportait une amorce de conclusif au statut des nuiteux après les éléments obtenus dans l'APORTT et son volet médical notamment.

Une amorce car, dès le lendemain, nous communiquions sur les 10 millions d'euros prévus que nous considérions comme insuffisants !

En octobre, 5 millions supplémentaires venaient s'ajouter, nous permettant de lever le poing de la victoire syndicale.

Cette période nous aura aussi permis de constater le retour des syndicalistes « coucous » de la police qui, tel l'oiseau du même nom, font leur nid dans celui des autres.....

Ces derniers jours, l'appréhension de la colère policière au plus haut niveau de l'état s'est traduite par **l'adoption de plusieurs articles du projet de Loi sur la sécurité globale**, articles qui apporteront protection aux forces de l'ordre. Là encore, **le travail, à tous les niveaux, des délégués UNITÉ SGP POLICE-FSMI a payé** car, en quelques jours, nous avons réussi à faire pencher la balance parlementaire en notre faveur et en celui de ce projet de Loi.

La fin de cette année 2020 devrait aussi permettre **l'aboutissement de notre revendication portant sur la remise à niveau des effectifs des Compagnies Républicaines de Sécurité** car, vous le savez comme moi, bon nombre d'entre elles sont exsangues en termes d'effectif. Elles doivent retrouver leurs 4 sections et un effectif permettant la « sécabilité » des unités.

Le travail reste pour autant encore considérable tant pour les cycles de travail que pour la réforme des voies d'avancements. De nombreux travaux sont en cours mais, là aussi, nous ne lâcherons rien.

Enfin, cette année aurait dû être aussi celle de **la transmission de témoin entre moi-même et Gregory JORON**, mon adjoint depuis septembre 2019. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire et de l'écrire, cette décision s'inscrivait dans une logique énoncée lors du congrès statutaire de Biarritz et notamment par ma volonté d'un **renouvellement générationnel** annoncé.

Le second confinement nous a imposé le report de notre congrès extraordinaire que nous réunirons dès que la fenêtre sanitaire se ré-ouvrira. Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit tel sera toujours mon adage.

Quelle meilleure transition que celle voulue, préparée et faite dans la complicité et surtout dans une amitié sans faille ?

Je serai fier et ému de permettre à notre magnifique machine de guerre syndicale d'avoir un nouveau secrétaire général particulièrement garant de nos valeurs combatives et qui incarnera le rajeunissement toujours nécessaire pour aller encore plus haut.

Toute l'équipe nationale, toujours présente et efficace, saura, j'en suis certain, nous porter encore plus haut lors des prochaines échéances électorales.

Ces quelques lignes sont les dernières que je vous adresse, dans notre ACTU POLICE, votre magazine, au titre d'UNITÉ SGP POLICE-FSMI mais mon militantisme ne s'arrêtera pas lors du congrès.

Je candidaterai dans les prochains jours à ma réélection à la tête de notre fédération, la FSMI, et œuvrerai avec toujours autant de vigueur et de passion pour nos ouvriers de la police nationale, actifs administratifs et contractuels, et pour tous les agents du ministère de l'intérieur.

Kenavo et Adishatz

Yves LEFEBVRE
Secrétaire Général UNITÉ SGP POLICE



Photo d'illustration

MONTÉLIMAR

TOUR DE FRANCE - ESCORTE D'UNE FEMME SUR LE POINT D'ACCOUCHER

En visite chez ses parents à Montélimar, une femme enceinte a ressenti ses premières contractions. Avec son mari, ils ont décidé de se rendre à l'hôpital, mais, le passage du tour de France étant imminent, des bouchons ont stoppé net la progression du couple.

Le stress montant, ils ont décidé d'appeler les pompiers qui étaient dans l'impossibilité d'intervenir faute de véhicule disponible.

Ils s'étaient arrêtés sur un parking, en panique, lorsqu'ils ont vu un policier. Le mari lui a demandé de l'aide. Le policier, motard du commissariat de Valence, avec un collègue de la CRS de Grenoble n'ont pas hésité une seconde, et les précédant, ils leur ont ouvert la route jusqu'à l'hôpital de Montélimar où la jeune femme a été prise en charge et a pu accoucher en toute sécurité d'un petit Matthieu.

Le 11 septembre dernier, les collègues sont allés rendre visite au bébé à Saint-Remèze en Ardèche.

LUXEMBOURG

INTERPELLATION DE... KANGOUROU



Il était en fuite depuis près d'une semaine. Un jeune Kangourou nommé Jumper avait été aperçu par des témoins à Colpach, Redange et Reichlingen relate la Police Luxembourgeoise sur son compte Facebook.

Une intervention peu commune, non prévue par la formation de la police, qui a nécessité plusieurs tentatives avant de parvenir à se saisir du marsupial avec le soutien d'un chien renifleur.

Jumper n'a toutefois pas opposé de résistance à son interpellation. Le propriétaire de l'animal loin de sa terre natale, devra s'expliquer, une enquête ayant été ouverte.

CROZON

GOOGLE MAPS CONTRÔLÉ PAR LES GENDARMES



Captures d'écran Google MAPS

L'image date de mars 2011, mais elle est devenue populaire.

Si on va sur Google Maps et que l'on cherche «Quai du Fret» à Crozon, on tombe sur cette photo qui montre qu'un motard de la gendarmerie demandant à un véhicule de Google chargé d'enregistrer les prises de vues de se ranger sur le bas côté.



PARIS

LEVEZ LES YEUX, ÇA VAUT LE DÉTOUR...

Lorsqu'on se trouve sur le 12^{ème} arrondissement de Paris, au commissariat de Police, ce dernier paraît austère de prime abord...

Mais, si on lève les yeux, on découvre un décor étonnant...

Situé au 80 avenue de Daumesnil, aux deux derniers étages du bâtiment, sont présentes 13 sculptures identiques de «l'esclave mourant» de Michel-Ange dont l'original est exposé au Louvre. Ce projet, né de l'architecte Manuel Nuñez Yanowski en 1985 sera dans un premier temps abandonné avant de revenir d'actualité lorsque le bâtiment est édifié en 1991.



Photo issue reportage France 3

ANNEMASSE

JOURNÉE PORTES OUVERTES EN GAV

À l'occasion des journées du patrimoine, le nouveau commissariat d'Annemasse, livré en juin dernier et situé rue des Glières, a ouvert ses portes au public.

Parmi les activités proposées aux visiteurs, des démonstrations de la brigade canine, la découverte des activités du SDLT...

Mais, on pouvait également faire l'expérience insolite d'un placement en cellule de garde à vue, l'histoire de bien s'imprégner de l'ambiance des lieux...

Cette opération de démonstration aurait été plus difficile à mettre en place dans l'ancien commissariat vétuste pour ne pas dire insalubre...



Devoir de mémoire

2015-2020 5 ans...



Le temps passe mais n'efface pas les stigmates du terrorisme. D'autant que ce dernier s'est ancré tel un cancer dans notre quotidien, laissant planer sa menace permanente pour délivrer son message de haine.

Ces stigmates, nous les avons bien vu dans nos rangs, lorsque nous avons rédigé l'ActuPolice 16, paru fin décembre 2015.

Dans ce numéro, nous avons interviewé de nombreux collègues de tous services qui étaient intervenus de près ou de loin sur cette terrible nuit du 13 novembre. Que ce soit aux abords du stade de France, sur les terrasses de cafés et de restaurants Parisiens ou au Bataclan, ils se sont rendus sur place, au mépris du danger, pour porter assistance et faire cesser l'insoutenable, l'inadmissible, l'horreur.

Comment oublier ces regards marqués par les événements qu'ils avaient dû affronter avec énormément de professionnalisme et d'abnégation ?

En cette fin d'année 2015, qui avait débuté comme elle a fini, dans le sang, y compris dans nos rangs, les policiers et gendarmes étaient acclamés en héros.

Depuis 5 ans, nos collègues ont dû continuer à faire face à des attentats récurrents un peu partout sur le territoire et à en déjouer de nouveau. Ils ont également dû faire face à l'une des crises sociétales la plus longue et la plus violente de notre histoire. Ils ont dû faire face à une montée de la haine à leur encontre, en rapport à la profession qu'ils exercent.

Être policier aujourd'hui n'est vraiment pas une sinécure et ce n'est pas les déclarations de certains politiques en mal de publicité qui améliorera les choses. Pour preuve, la difficulté à recruter dans nos rangs poussant l'administration à baisser la moyenne d'accession au concours de gardien de la paix...

Policier est certes un beau métier plein d'attraits, pour qui fait preuve d'altruisme, qui recherche le triomphe de la justice, qui veut défendre la veuve et l'orphelin.

Mais policier, c'est aussi un métier où l'on côtoie la misère sociale au quotidien, la violence, la mort, la haine

des autres parce qu'ils ne vous voient plus comme un être humain, mais comme une communauté dont ils ne partagent pas les valeurs.

Oui, policier est un métier dangereux, en et hors service. Pas forcément bien payé. Avec des moyens pour travailler pas toujours à la hauteur. Des cycles de travail qui ne respectent pas forcément l'équilibre fragile entre vie professionnelle et vie privée.

Nous nous battons sans cesse pour une anonymisation des fonctionnaires dans les médias et les réseaux sociaux pour protéger leur intégrité physique et psychique.

C'est pourquoi UNITÉ SGP POLICE a pris position pour la proposition de Loi Fauvergue/Thourot.

Non pas pour limiter la liberté de la presse, non pas pour cacher quelque chose mais tout simplement pour protéger ceux qui protègent, pour ne plus voir le visage d'un flic sur la toile assorti de menaces sur lui et sa famille, tout simplement pour limiter autant que possible les messages de ces malveillants, malfrats en tout genre qui se cachent bien souvent derrière des pseudos par manque de courage.

C'est aussi pour tout cela qu'UNITÉ SGP POLICE se bat au quotidien pour améliorer les conditions de travail des policiers du CEA, des ADS (Policiers Adjoints) et des PATS.

Nous nous sommes battus et avons obtenu plus de matériels (armement, protections, véhicules, mobilière). Nous sommes battus et avons obtenu une revalorisation salariale et indiciaire.

Notre rôle en tant qu'organisation syndicale de policiers est de défendre ceux qui nous protègent.

Nous continuons le combat. Vous pouvez compter sur nous.

Nous tenons à rendre hommage à tous ces hommes et femmes qui ont fait le choix de protéger. Rendre hommage à tous ceux qui nous ont quitté.

Par vos actions, vous rendez notre pays plus sûr.



CHARENTE



Cyrille CHAUDET
Secrétaire Départemental Adjoint
Charente



COGNAC : Commissariat de police indigne

Commissariat indigne, tels sont les mots forts utilisés par Madame Marie LAJUS, Préfète de la Charente pour qualifier les locaux de police lors de l'un des derniers CHSCT auquel notre organisation a participé.

Alors que **nous ne cessons de dénoncer la situation**, depuis... rien ou très peu. Tout au plus quelques travaux impérieux effectués ou plutôt des pansements sur une jambe de bois visant à faire perdurer dans le temps un hôtel de police devenu vétuste et inadapté.

Pourtant il y a dix ans, un projet important d'extension avait été élaboré. **Plus de 40 000 euros avaient été déboursés** pour les frais d'architecte et un permis de construire déposé en mairie. En vain, malgré le budget conséquent déjà consenti, aucune suite n'avait été donnée. Cet abandon avait largement alimenté les craintes d'une fermeture définitive de l'unité.

Aujourd'hui la question immobilière n'a jamais été aussi prégnante tant **les conditions de travail se dégradent au fil des ans**. Difficultés importantes de stationnement, locaux exigus où enquêteurs et personnels administratifs s'entassent, façade décrépite, huisseries éculées en très mauvais état, réseau d'eaux usées régulièrement bouché, poste de police défraîchi, chaudière et installation

électrique défaillantes, la liste des griefs est longue.

Soixante-quinze ans, c'est l'âge vénérable du commissariat de police de la cité des eaux de vie qui loge dans un ancien corps d'habitation.

La municipalité Cognaçaise sensible à la situation et attachée à la sécurité de ses habitants a mis dernièrement gracieusement à disposition du Ministère de l'intérieur un terrain désaffecté. En projet, la construction d'un nouveau bâtiment moderne et beaucoup plus adapté à nos missions. Le SGAMI de Bordeaux dont ce serait l'une des priorités est saisi du dossier et une première visite d'évaluation du site a été réalisée.

Gageons que le prochain plan triennal immobilier apporte une bonne nouvelle aux soixante agents de la circonscription qui attendent de réelles avancées.

Il devient urgent de faire aboutir ce nouveau projet ambitieux, il en va du maintien même du service public Police Nationale dans cette localité.

L'administration est légitimement exigeante envers ses personnels, ces derniers le sont tout autant sur les conditions d'exercice de leur profession.

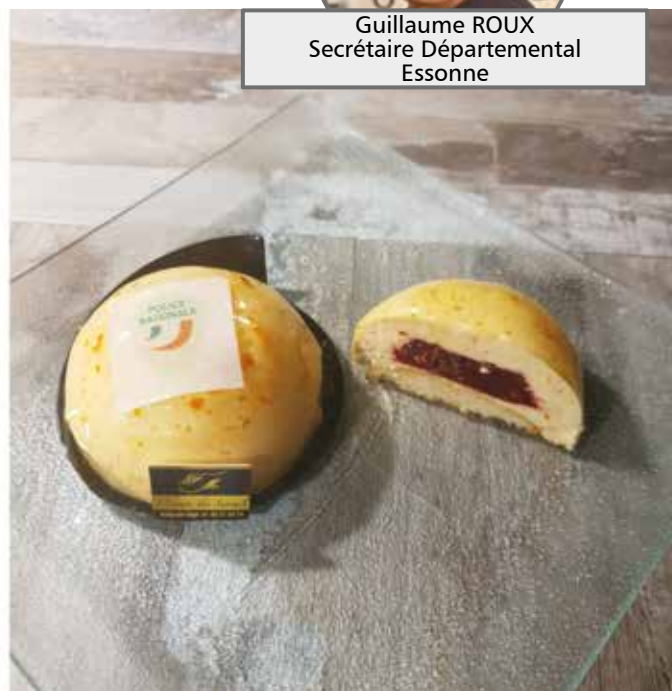




ESSONNE



Guillaume ROUX
Secrétaire Départemental
Essonne



Une bien belle initiative de solidarité

Depuis plusieurs semaines, le département de l'Essonne fait l'objet de plusieurs vols de véhicules et plus particulièrement les SUV 3008 et 5008 de la marque Peugeot. La brigade anti-criminalité (BAC) de l'Agglo de Juvisy-sur-Orge est parfaitement au courant de ces vols.

Le mardi soir du 13 octobre 2020, vers 1h30, elle patrouille avenue de la Résistance à Savigny-sur-Orge. Les fonctionnaires repèrent une Peugeot 3008 noire et des personnes suspectes autour. Ils s'approchent pour les contrôler, quand, soudain, le conducteur démarre brusquement et **roule sur l'un des policiers**. Le véhicule ne s'arrête pas et prend la fuite.

Notre collègue blessé est rapidement évacué vers Paris, au Kremlin-Bicêtre, où il lutte entre la vie et la mort !

Quelques jours plus tard, l'auteur des faits se rend, libre, à la Sûreté Départementale 91 et sera placé immédiatement en rétention judiciaire. L'enquête est toujours en cours afin de retrouver les 3 autres individus.

Le lendemain, le mercredi 14 octobre, **UNITÉ SGP POLICE 91**, en collaboration avec les autres organisations syndicales, **appelle à un rassemblement afin de montrer notre soutien à Julien** et également montrer notre ras le bol face à la multiplication des violences commises envers les forces de l'ordre.

Dix jours avant ce drame, c'était deux collègues de Herblay qui se faisaient tirer dessus, deux jours avant c'était le commissariat de Champigny-sur-Marne qui était attaqué !

Il y 4 ans, jour pour jour, à Viry-Châtillon, c'était 4 collègues qui étaient brûlés vifs dans leur véhicule de patrouille.

Les commerçants, contrairement à ce que la vindicte populaire veut laisser entendre, **sont solidaires de la police et la soutiennent**.

Frédéric BRICKE, commerçant de Juvisy-sur-Orge, artisan boulanger pâtissier au « champs des saveurs », l'a démontré en créant une pâtisserie en l'honneur de notre collègue gravement blessé. **UNITÉ SGP POLICE 91** a souhaité aller à sa rencontre pour le remercier et recueillir son témoignage.



Frédéric, vous avez créé un entremet portant le nom de « Police Nationale » en l'honneur de notre collègue gravement blessé et dont une partie des recettes va lui être reversée. Quelles sont les raisons qui vous ont incité à prendre cette belle initiative ?

FB : « Je suis un citoyen, père de famille. J'ai été touché et choqué d'apprendre ce qui est arrivé à votre collègue. Comme beaucoup de mes clients, je n'ai pas trouvé normal que l'on puisse rouler sur un policier et s'en prendre à lui. C'est pour moi un geste afin de vous prouver que les gens sont derrière vous et vous soutiennent.

Je voulais créer un gâteau pour lui en plus des pâtisseries habituelles. »

Depuis combien de temps vendez-vous cette pâtisserie et à quel prix ?

FB : Je l'ai créée et mise en vente depuis trois semaines environ ; j'ai eu cette idée peu de temps après ce qui est arrivé.

Au-delà du prix qui est de 4,45 euros, c'est 20 % de cette somme qui sera reversée à votre collègue.

Mais combien de pâtisseries avez-vous vendu durant ces trois semaines ?

FB : Nous sommes aujourd'hui à environ 200 pièces vendues et vu la demande croissante, nous allons augmenter la production. Cela montre aussi la solidarité des habitants de Juvisy-sur-Orge avec leur Police et leur rejet de ce qui est arrivé.

Et jusqu'à quand allez-vous continuer de les vendre ?

FB : Je vais en produire et en vendre jusqu'à la date limite de la cagnotte « Leetchi » qui a été créée pour votre collègue. Je crois qu'elle se termine vers le 28 novembre. Les recettes seront alors reversées à cette cagnotte juste avant sa clôture.

Quel retour avez-vous de la part de votre clientèle ?

FB : Les clients trouvent que c'est une belle démarche et jouent le jeu. Comme je vous l'ai dit précédemment, vous avez un réel soutien de la part de la population.

Alors, afin de terminer de nous convaincre d'acheter ce succulent dessert, pouvez-vous nous en donner sa composition ?

FB : Bien entendu, il s'agit d'une mousse de pêche avec un cœur à la framboise sur un biscuit aux amandes surmontée d'un glaçage à la pêche. Je peux vous assurer, c'est succulent.

L'ensemble des effectifs de la Police Nationale vous remercie pour cette idée et cette belle initiative qui nous apporte le soutien et le réconfort dont nous avons besoin en ces temps si tourmentés. Vraiment un beau geste à souligner, Merci à vous.



Fred DESGUERRE
Secrétaire National Délégué
Zone Ouest

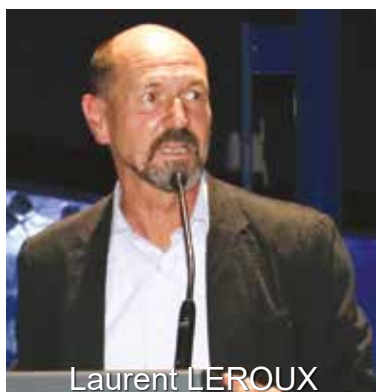


Jean-Noël THOMAS



Laurent LEROUX

Une retraite bien méritée



Laurent LEROUX

Septembre 2020, par une matinée bretonne ensoleillée du côté de Brest, un vrai militant syndical a humblement cédé sa place de Secrétaire National Délégué de la zone ouest. **Laurent LEROUX**, dit « LOLO », a depuis des années préparé sa relève sans jamais lui donner de nom. C'est après avoir réglé les derniers conflits de sa zone qu'il a, ce matin-là, avec toute la discrétion et l'humilité qu'on lui connaît, passé la main, non sans avoir organisé ses derniers BNE et CSIR, du moins en tant que SND.

C'est, aidé de ses fidèles collaborateurs et amis Éric, Philippe, Gaël et bien d'autres, que Laurent nous a accueilli dans son fief Brestois.

Laurent a passé des décennies à militer, aider, soutenir, conforter les militants. Il a vécu des unions, des scissions fratricides, réunifications et autres mitoses et a toujours gardé le cap, mu par de vraies valeurs que je partage. Sans vouloir plagier SEGUELA, Laurent c'est la « Force Tranquille ».

Ce militant apprécié par beaucoup et décrié par quelques-uns est d'une efficacité redoutable. La preuve? La zone Ouest est en perpétuelle progression et il a passé des décennies à la tête de cette zone, à chaque fois réélu à l'unanimité, trouvant ainsi la reconnaissance de ses pairs et surtout se rassurant d'avoir une des méthodes qui fonctionne.

C'est en homme intelligent qui ne peut entendre qu'après lui aura lieu le « déluge » qu'il a préparé son départ avant l'heure. Après avoir réglé les quelques dossiers brûlants, il s'est retiré. Il aurait pu s'accrocher à son poste jusqu'à la dernière seconde mais il a préféré laisser la place, certainement plus propre que quand il l'a prise, à son successeur qui hérite d'une maison apaisée et en ordre de bataille.

Alors dans ces conditions, comment pouvais-je ne pas postuler sur la place qu'il nous proposait ?

C'est en partie pour ces raisons que je présentais, en ce jour de septembre 2020, ma candidature non seulement au poste de SND Ouest mais également, à la succession de Laurent.

Élu à l'unanimité, et je vous en remercie à nouveau, je me dois aujourd'hui de conduire la zone ouest et ses 14 départements qui m'ont accordé leur confiance. Là encore et sans flagornerie, je sais que les délégués qui composent cette zone sont de vrais militants.

C'est bien de cette zone qu'ont germé les propositions du vendredi fort devenu la vacation forte.

C'est également de cette zone qu'un vrai militant s'est penché sur les « nuiteux » et a répondu au « chiche » du secrétaire général pour monter un dossier solide, **LE VRAI ET SEUL DOSSIER des nuiteux**. Vous savez, ce même dossier repris par les coucous du syndicalisme qui revendiquent haut et fort la paternité alors qu'on n'en est plus qu'aux finitions, s'appropriant le travail de Philippe et Dominique. Où étaient ces syndicalistes de pacotille en 2015 alors que **Philippe BOUSSION le vrai initiateur du dossier des NUITEUX** rencontrait des médecins, épluchait des textes rébarbatifs et présentait avec l'autre « monsieur nuiteux »,

Dominique LE DOURNER, le dossier du « STATUT DU TRAVAILLEUR DE NUIT » au Secrétaire Général d'UNITÉ SGP POLICE-FO. Mais là n'est pas le sujet.

Dès mon élection, Laurent a su me rassurer sur les quelques doutes que j'aurais pu avoir. Depuis, **Laurent est toujours disponible** pour répondre à une question, une interrogation car il connaît l'histoire de notre syndicat comme bien d'autres anciens militants d'UNITÉ SGP POLICE.

Laurent, tu nous as laissé une zone en très forte progression, fruit du travail des militants convaincus de la zone ouest mais également de l'aide et du soutien que tu as su leur apporter. Alors Laurent, je sais que tu prépares ta retraite mais que pour autant, tu seras là jusqu'au bout pour nous épauler et nous abreuver de tes conseils qui n'ont jamais été des ordres. Tu pourras partir avec le sentiment du travail accompli.

Une pensée pour notre ami Jean-Noël également, avec qui nous avons passé des moments inoubliables

et qui lui aussi, a passé la main. Ce sont deux vrais militants de la zone ouest qui demain vont partir en retraite. Gageons que ceux qui ont pris leur relève soient dignes de l'héritage laissé par ces deux grands messieurs du syndicalisme policier.

Alors, Laurent, Jean Noel ... KENAVO et Bon VENT D'OUEST .



NATIONAL



KARMA POLICE

Pourquoi ?

Pourquoi hier, le peuple nous embrassait...

Pourquoi aujourd'hui, le peuple nous accuse...

Cette société, gavée de "fake news", nous a broyé, laminé, sali...

Le politique nous a lâché, abimé, cabossé...

Notre administration, elle, a fait ce qu'elle sait faire de mieux : esquiver...

QUE NOUS RESTE-T-IL ?

Notre fierté et notre loyauté à notre devise :

"PRO PATRIA VIGILANT"

Pour la patrie, ils veillent.

Oui, soyons fiers de nous, et ne vendons jamais notre âme au diable, car il ne nous paiera pas !!!

Que le triptyque Bleu, Blanc, Rouge reste notre étendard dans cette tempête sociétale et médiatique.

Bleu comme notre uniforme, blanc comme la paix que nous avons promis de garder, et rouge du sang que beaucoup d'entre nous ont versé pour elle.

Quelle plus belle récompense que de tendre la main à une victime, bien des regards valent un merci.

Renier sa nature profonde, c'est se renier soi-même, c'est ne pas remplir la mission pour laquelle nous sommes nés : c'est notre Karma à toutes et tous.

Et s'il vous arrive un jour d'avoir un moment de doute, je vous invite à prendre 5 minutes et regarder dans les yeux de votre coéquipier (e)...

Ne voyez-vous pas cette lueur briller ?

Vous y trouverez cette force et cette fierté de faire partie d'une grande famille.

Je suis policier, et j'en suis fier !!!



Jean-Christophe COUVY
Secrétaire National
Gestion et Coordination Générale



Aidons Fred, atteint de la sclérose en plaques

Bonjour, je me présente : Frédéric BAGUR, 44 ans, gardien de la paix à la DDSP 68 en résidence à MULHOUSE, Centre de Commandement, d'assistance et de secours.

Il m'a fallu de longs mois de réflexion et de longues semaines de solitude avant de trouver le courage d'écrire ces quelques lignes... Dévoiler ainsi une partie intime de ma vie m'était-il permis ? Mettre ainsi à nu mon quotidien ne pouvait-il pas être interprété comme de l'égoïsme ? Toutefois, aujourd'hui je lutte contre le temps qui passe, et chaque jour l'érosion de mon autonomie est réelle.

Alors qui suis-je pour me permettre de vous écrire ainsi ?

On m'appelle « Fred ». Tout d'abord policier auxiliaire en 1997 puis adjoint de sécurité, j'ai incorporé l'Ecole Nationale de Police de NÎMES en qualité d'élève gardien de la Paix en 2002. Le jeune homme de vingt six ans que j'étais devenu était fier, j'étais gardien de la paix ; j'embrassais la carrière dont j'avais toujours rêvé, un métier passionnel centré sur l'humain et dans lequel cette notion prenait tout son sens. Comme la plupart de mes comparses d'école, j'ai fait mes premières armes à la Préfecture de Police de Paris, sur le 15^{ème} puis sur le 19^{ème} arrondissement. En 2010, j'obtenais ma mutation à COLMAR. Je me rapprochais de mes terres natales étant originaire de BELFORT.

Le rêve se poursuivait et pourtant, à peine deux années plus tard, j'allais déchanter.

Par le plus grand des hasards, j'apprends en 2012 que je suis atteint d'une maladie invalidante mais non mortelle, la SEP plus connue sous le nom de sclérose en plaques, deuxième cause d'invalidité chez les adultes après les accidents de la route. Bien qu'âgé de 32 ans, je me retrouve hébété tel un enfant perdu au milieu de la forêt... J'ai peur, je pleure, je doute, je me sens seul dans un monde dans lequel demain je ne pourrais peut-être plus me mouvoir. La vie que je m'étais imaginée, que j'avais construite comme une forteresse s'écroule comme un château de cartes.

Impossible d'envisager l'avenir : j'appréhende le regard des autres... Je me dois tout de même d'avancer malgré cette crainte de la mise au placard, d'une éventuelle inaptitude, de la reconversion. Mes nuits sont agitées ; Je m'interroge sur le jugement des autres, de mon entourage, celui de mes collègues, de ma hiérarchie... Comment va évoluer ma maladie, mon handicap ... Le déni est ma seule voie de recours. La peur m'envahit jour après jour, elle s'installe naturellement en moi.

Je décide toutefois de refuser cette fatalité, je dois me battre, je dois vaincre, je dois me prouver que je suis encore capable, démontrer aux autres que j'en vauds encore la peine.

Vient alors la question de la carrière, du médecin, et naturellement de l'aptitude : comment faire pour l'annoncer sans risquer l'arrêt du travail, le reclassement voire la révocation ?

En 2015, après une opération du dos, je comprends que poursuivre mes missions sur la voie publique est trop dangereux pour moi-même mais aussi et surtout pour mes collègues. Je ne peux plus garder le silence, il est nécessaire d'en aviser ma hiérarchie et de prévoir un aménagement.

Rapidement la douleur en station debout devient insupportable et les difficultés de déplacement me contraignent à m'équiper d'un fauteuil roulant. Je fais dès lors le choix d'intégrer le Centre de Commandement d'Assistance et de Secours de MULHOUSE, en quelques lettres le CCAS ou plus communément appelé le CIC.

Mes collègues me soutiennent et ma hiérarchie m'accompagne. Le Directeur Départemental aménage mon poste de travail et fait mettre en place les installations nécessaires à la sauvegarde de mon emploi.

Depuis trois ans maintenant et malgré mon handicap, je prends tous les jours mon service. Je suis heureux qu'il m'ait été permis de continuer ce métier, celui que j'ai choisi il y a 23 ans, pour lequel



je me sens utile envers la société. Je poursuis, à ma manière, avec mes moyens d'assurer la sécurité des personnes, de leur porter secours et assistance.

C'est ma première victoire !

Toutefois, un deuxième combat se présente face à moi. **Aménager ma vie en dehors du travail, un véritable chemin de croix.**

Bien avant le diagnostic de ma maladie, j'ai acquis un appartement en « duplex » au 2^{ème} étage d'un immeuble bien situé. Comme tout le monde, j'ai choisi mon logement en fonction de mon budget. Étant bricoleur et à l'époque en pleine santé, j'ai fait le choix de quelques travaux à effectuer moi-même. Tout allait bien, j'ai commencé bon train sans penser un jour que mon corps m'en empêcherait.

C'était méconnaître le mal qui me rongait... Ces dernières années, malgré la dégénérescence que la maladie m'imposait, j'ai continué à monter les escaliers

et garder mon autonomie dans mon appartement.

Toutefois, aujourd'hui, rentrer chez moi est devenu un calvaire contraignant ma compagne (que je ne remercierai jamais assez), à adapter ses horaires de travail pour être là quand je pars et quand je rentre. Vous pourriez légitimement vous dire mais pourquoi ne le quitte-t-il pas ? Parce que dans « mon chez moi » que j'ai aménagé pour faciliter mes déplacements, je m'y sens si bien, j'y retrouve mon équilibre psychologique, mes repères et mes habitudes. Parce qu'il est aussi très difficile pour une personne handicapée d'obtenir les faveurs des organismes financiers d'autant que je n'ai pas terminé de rembourser la totalité de mon crédit immobilier actuel.

Dès lors, pour continuer à vivre « normalement » là où j'ai déjà construit une partie de ma vie, je suis contraint d'effectuer d'importants travaux d'aménagement.

Il m'est indispensable d'installer un **élévateur** pour personne à mobilité réduite dont le **coût est estimé à 30000 €** et de **réaménager ma salle de bain et ma cuisine pour un coût également estimé à 30000 €.**

La seule aide à laquelle je peux aujourd'hui prétendre, est celle prévue pour l'aménagement de l'habitat des personnes handicapées dont le montant est de 10000€ par tranche de 10 ans (MDPH).

Je me suis mis à nu à travers ces quelques lignes non pas pour faire l'aumône mais parce que je suis décidé à continuer à avancer malgré ma maladie, je suis déterminé à lui faire face. J'aimerais vous demander tout simplement de m'aider à guérir mais je sais qu'en l'état actuel des progrès de la médecine ce vœu est pieux.

Aujourd'hui je n'ai plus le choix, soit je trouve des fonds, soit ma vie est réduite à pas grand-chose.

Vous dire que je n'ai pas honte d'en appeler à la solidarité collective serait mentir. Oui j'ai honte mais cette honte ne me permet pas de monter les escaliers. J'ai donc décidé de mettre ma fierté, mon orgueil et mon égo de côté en ouvrant **une cagnotte « Leetchi » en ligne pour obtenir des fonds me permettant de financer mes travaux.**

Je m'en remets à vous, à votre générosité, à votre solidarité.

Merci beaucoup.

Fred

Lien cagnotte Leetchi :

<https://www.leetchi.com/c/mon-combat-contre-la-sep>

La sclérose en plaques (SEP) est une affection inflammatoire destructrice de la myéline qui conduit à une dégénérescence des fibres nerveuses. Elle est en ce sens une maladie inflammatoire et dégénérative du cerveau et de la moelle épinière. La myéline constitue la gaine protectrice des prolongements des cellules nerveuses (les axones). Elle favorise également une plus grande rapidité de la conduction de l'influx nerveux. Elle est considérée comme une maladie auto-immune, c'est à dire liée à une auto-agression de certains constituants de la myéline par les cellules du système immunitaire, les lymphocytes. L'inflammation est consécutive à l'amplification de la réaction agressive de ces lymphocytes. (Source : Fédération française de Neurologie)



UNE ZONE SUD EN ORDRE DE MARCHE INTERVIEW DE BRUNO BARTOCETTI – SND

Bonjour Bruno, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Bonjour, je suis entré dans l'administration en 1983 et j'ai travaillé environ 6 ans sur Paris. Ensuite, j'ai été affecté à Marseille durant une douzaine d'années, puis à la PAF de Nîmes pendant 3 ans. En 2003, je me suis engagé syndicalement et ai été élu Secrétaire Départemental du 34.

Mon parcours sur le terrain a été plus long que mon parcours syndical. C'est important de bien vivre le travail sur le terrain pour en comprendre les difficultés et s'engager syndicalement.

En 2013, j'ai été élu Secrétaire Régional (PACA Corse Languedoc Roussillon), en succédant à mon ami Joël Gaspérini. À partir de 2015, cette région est devenue la Zone Sud (Paca Corse Occitanie) qui contient 21 départements. Lors de notre congrès de Septembre 2015, le Secrétaire Général et son équipe ont souhaité créer les postes de Secrétaires Nationaux Délégués afin de créer un lien plus fort et une meilleure communication entre l'échelon national et les structures territoriales. Je suis donc devenu Secrétaire National Délégué de la région Sud.

Tu es le responsable de la zone Sud. Penses-tu que les policiers de ta région rencontrent les mêmes problématiques que ceux du reste de la France ?

Oui, je le pense. La particularité de la zone sud, c'est que l'on a des grands et des petits départements dans lesquels les secrétaires départementaux eux, ne sont pas détachés. Ils sont sur le terrain, ce qui permet d'avoir une remontée des informations et le ressenti des collègues en temps réel.

La différence réside essentiellement dans la manière dont sont appréhendées les problématiques par les collègues en fonction de la situation géographique. Les mentalités sont différentes à Nice, à Marseille, à Toulouse, à Montpellier, à Nîmes ou encore en Corse par exemple...

D'ailleurs, n'oublions pas que dans notre zone, il y a une particularité avec la Corse. Cette dernière est une région atypique que l'on doit comprendre. Elle rencontre des difficultés différentes de celles rencontrées sur le territoire et c'est pour cette raison qu'à titre consultatif, j'ai demandé que sur des points particuliers, le régional Corse puisse venir assister à certains travaux de nos instances.

PSQ, QRR, APORTT autant de réformes qui sont venues impacter la vie et le travail de nos collègues au cours de l'année 2020, l'as-tu ressenti ?

Sur la zone Sud, toutes ces réformes, ces changements d'orientation sont vécus comme un climat très anxiogène dans toutes les directions. Que ce soit pour nos collègues de nuit, ceux du judiciaire, ceux en PAF... On sent une pression de plus en plus prégnante... Heureusement, la solidarité et l'esprit de camaraderie permettent en général de dépasser ces problèmes. Encore faut-il que le management soit humain et à la hauteur. La morosité sur le terrain, au-delà des réformes est parfois exacerbée par un mauvais management. Fort heureusement, certaines hiérarchies dispensent un management positif pour l'ensemble des acteurs de la chaîne hiérarchique.

Il ne faut pas oublier que ces réformes, ces décalages d'horaires et les rappels mettent en difficulté les vies de famille qui sont étroitement liées à la vie professionnelle.

De plus, au-delà de l'aspect humain, les réformes mises en place sans moyens conséquents en personnels et en matériels montrent vite leurs limites et apparaissent comme de simples effets d'annonces politiques. Les collègues en ont marre. Ils veulent du concret, des moyens pour faire leur travail dans les meilleures conditions possible, en préservant leur sécurité.

Malheureusement, dans toutes les circonscriptions de la zone sud et, sans trop m'avancer, sur l'ensemble des circonscriptions Françaises, ce manque de moyens et d'effectifs est quasi général. Nos collègues ne peuvent travailler dans des conditions normales, celles qui permettent d'associer efficacité et sécurité. Ceci est d'autant plus vérifié lorsque nous sommes sur des petites circonscriptions dont l'effectif est très limité.

La région Sud a toujours été un moteur et un laboratoire d'essai tant sur les réformes institutionnelles que syndicales, comment expliques-tu cela ?

En effet, la zone sud a souvent été choisie pour tester de nouvelles réformes. Citons par exemple

Nîmes qui a fait partie des villes pilotes pour la mise en place de la Police de Proximité et plus récemment, pour le cycle fort. Les policiers de la zone sud sont motivés et volontaires dès lors que les expérimentations vont dans le bon sens, celui de l'amélioration des conditions de travail. Ce sont des policiers de qualité et d'expérience.

La crise des Gilets Jaunes, les polémiques sur lesdites « violences policières » et dernièrement, la gestion confuse de la crise sanitaire au sein du Ministère de l'Intérieur n'ont-elles pas entachées la détermination des policiers de la région ?

La zone sud à l'instar de nombreuses zones françaises, n'a pas été épargnée ces dernières années. Attentats à Nice en 2016 et au mois d'octobre dernier, Marseille en 2017, Carcassonne et Trèbes en 2018. Puis crise des gilets jaunes, avec des bastions durs sur des villes comme Toulouse et Montpellier. Ce qui a été le plus difficile pour les collègues, a été de passer du statut de héros de la nation en période d'attentat à celui de haïs durant les manifestations hyper violentes des gilets jaunes.

Dur d'entendre le terme de « violences policières » se banaliser dans les médias, ainsi que l'étiquette de « racistes » collée à l'uniforme des forces de l'ordre. Cette stigmatisation de notre profession a été très difficile à digérer pour une grande partie d'entre nous, même si nous avons conscience que seule une minorité non significative de la population souhaitait jeter l'opprobre sur toute une profession. Nous sommes conscients malgré tout que la majeure partie de la population est derrière sa police.

Ce qui est remarquable chez nos policiers, c'est que malgré les gens, les pseudo artistes et médias qui ont tenté de nous salir, ils ont conservé une vraie conscience professionnelle et un réel esprit Républicain.

Concernant la spécificité de la zone sud, les gens vivent particulièrement dehors du fait du climat. Le lien entre police et population est plus fort. On connaît notre population et on sait qu'elle nous soutient. C'est ce qui nous porte, ce n'est certainement pas notre salaire ni les lignes budgétaires supplémentaires pour travailler.

«Ce qui a été le plus difficile pour les collègues, a été de passer du statut de héros de la nation en période d'attentat à celui de haïs durant les manifestations hyper violentes des gilets jaunes.»

Et sur le plan syndical, depuis les élections professionnelles, ton organisation a traversé quelques « tumultes » même si certains départements semblent avoir bien repris le dessus, peux-tu nous en dire un peu plus ?

Notamment en Région PACA, nous avons eu en l'espace de 4/5 ans, de grands changements à la tête de grands départements de cette région, essentiellement dans les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes et le Var.

Lorsqu'on fait un syndicalisme qui ne correspond plus aux attentes des policiers et des délégués, il faut avoir le courage de changer les équipes. C'est ce que nous avons fait de manière démocratique. Bien sûr, les changements s'opèrent souvent dans la douleur, mais nous devons observer une seule ligne de conduite, évoluer dans l'intérêt des collègues sur le terrain.

L'histoire nous donne raison puisqu'aujourd'hui, dans ces bureaux départementaux où nous avons eu des changements, nous sommes en progression en termes d'adhésions, en termes d'hommes et de femmes, de collègues qui nous font confiance.

Cette progression se confirme également dans les régions Occitanie et Corse.

Et si nous progressons, c'est que nos délégués font leur travail. Ils vont au contact du terrain, et s'investissent pour apporter des réponses aux questions et problèmes des collègues.

Comment qualifierais-tu humainement les délégués de la zone Sud ?

Comme je le disais précédemment, les délégués de la zone Sud s'investissent beaucoup pour les collègues du terrain. Ils aiment le travail qu'ils font et ils le font avec beaucoup de solidarité. Dans notre syndicat, il y a une chaîne de responsabilité à respecter certes, mais il est important qu'un véritable esprit amical règne. Nous travaillons en toute transparence. Régulièrement nous organisons des conseils régionaux ou départementaux pour travailler entre copains, car une bonne ambiance dans le travail génère de bien meilleurs résultats.

Vous êtes proche d'Yves LEFEBVRE, l'actuel secrétaire général. Gregory JORON, issu des CRS, serait envisagé comme étant le successeur d'Yves. Comment ce choix est-il perçu dans la zone sud ?

Pour la zone sud, ce que nous retenons, c'est la confiance inébranlable que porte Yves à Grégory. Cette confiance, l'ensemble de l'appareil syndical la partage. Nous avons une structure saine. Il peut y avoir des difficultés, comme partout, mais Greg à la tête de notre appareil syndical, à l'instar de Yves, sera dans un état d'esprit collectif. Il saura apporter des solutions, aux potentielles difficultés, pour aller de l'avant, dans l'intérêt de tous nos collègues. Je pense que c'est un choix bien réfléchi qui recueillera certainement l'assentiment du bureau national ainsi que celui de l'ensemble des délégués.

Le fait qu'il soit ancien CRS ne nous pose aucun problème. D'abord, dans la zone Sud, il y a un lien

fort tissé entre les CRS et la Sécurité Publique. De plus, nous avons bien vu au travers de nos différents échanges avec lui qu'il est avant tout un flic. Nous avons tous passé le même concours. Certes,

il est spécialiste dans un domaine particulier que représentent les CRS, mais il s'est toujours intéressé à toutes les problématiques policières, et ce, quelles que soient les spécialités (CRS, Sécurité Publique, Judiciaire, Administratif...) et il les maîtrise de plus en plus. Nous sommes conscients de son potentiel, de sa capacité à fédérer et à diriger un appareil syndical tel que le nôtre et c'est pour cela que nous lui apporterons notre entière confiance.

Si nous avons bien compris tes propos, la région Sud est en pleine progression, en pleine confiance et est en ordre de marche ?

Exactement, la zone sud a vraiment dans l'esprit une réelle homogénéité. Entre les départements, les régions et le secrétaire national chargé de la zone sud que je suis, on est dans un même état d'esprit sain, de transparence et de travail ; on ne laisse pas de place aux profiteurs.

J'en profite pour vous remercier de ce « focus » que vous faites sur ma zone pour tirer un grand coup de chapeau à l'ensemble de mes délégués pour leur travail quotidien. Merci à vous.

«Nous devons observer une seule ligne de conduite, évoluer dans l'intérêt des collègues sur le terrain.»



Thierry TEULIER
Délégué Local
ENP Périgueux

L'ENP PERIGUEUX fait partie des structures de formation dites « à taille humaine ».

Créée en 1995, cette structure accueille des élèves en formation initiale, gardiens de la paix, adjoints de sécurité et cadets de la République ; mais aussi des policiers titulaires dans le cadre de la formation continue avec pour exemple la formation des officiers de police judiciaire, celle des futurs brigadiers-chefs, sans oublier de nombreuses formations sur les outils administratifs et les formations management.

L'ENP PERIGUEUX est souvent une référence en matière de discipline et de respect des valeurs policières, mais les personnels qui la composent sont aussi souvent remerciés pour leur humanité et disponibilité. La taille humaine prend vraiment tout son sens au sein de notre structure par la connaissance de tous les élèves et le repérage des difficultés quasi immédiat que les uns ou les autres peuvent avoir.

Le dialogue social avec la direction y est courtois, même si parfois les opinions ne sont pas les mêmes, avec **un seul but : le bien-être des élèves et des permanents**. C'est un souci constant de notre direction et de notre organisation syndicale au niveau local.



Avec l'appui de notre bureau national, nous avons pu faire entendre notre voix face à d'autres organisations syndicales en prenant le parti de **faire valoir les droits de chacun dans le respect de tous**. Les effets de cette politique se sont faits sentir puisque nous avons vu une forte progression des adhésions des élèves et des formateurs en deux ans. Victime de notre succès, nous sommes toutefois un peu à l'étroit dans les huit hectares de superficie de notre école. Un projet de construction d'un bâtiment pouvant abriter des salles de cours et des dojos avait été à l'étude mais ne semble pas voir le jour ; un stand de tir supplémentaire, toujours sur site, serait d'une grande utilité pour avoir des enseignements optimaux pour les élèves mais aussi pour les partenaires institutionnels (commissariat, douane, SUGE, CRS) qui profitent de nos installations.

Mais les structures vont de pair avec les formateurs. Comme dans beaucoup d'autres structures, **nous sommes en déficit de formateurs TSI**, alors que paradoxalement, la nouvelle scolarité GPX renforce la présence des FTSI dans les enseignements. N'oublions pas les formateurs généralistes qui sont grandement sollicités dans tous les domaines de formation et qui ne peuvent pas assurer de mission de soutien et de préparation dans de bonnes conditions.

Les plans de charge actuels sont à flux tendu pour la quasi-totalité des structures de formation et la demande politique est de bien former nos futurs collègues. Nous répondrons présents et d'autant plus facilement que les moyens humains et matériels seront à disposition de notre direction.

La formation, c'est de donner envie à de futurs policiers d'exercer ce passionnant métier. Donnons-nous les moyens de leurs ambitions.

Elle a le verbe haut et les convictions chevillées au corps. Linda Kebbab, gardienne de la paix et syndicaliste chez UNITÉ SGP POLICE se bat dans les médias et face aux énarques de sa hiérarchie pour défendre sa corporation : cette police dénigrée, à bout de souffle et en perte de repères. Crise des gilets jaunes, Covid-19, tensions en tout genre : les policiers prennent de plein fouet une colère citoyenne... que pourtant ils partagent très souvent. Au «devoir de réserve», Linda préfère les mots «vérité» ou «bien public». Elle, la jeune femme née de parents algériens, analphabètes, qui a grandi dans les cités de Vaulx-en-Velin et a perdu très tôt sa famille, continue de lutter pour que le métier soit à la hauteur de ce qu'on attend. Un livre à la fois militant et personnel, touchant et énergique.



Bonjour Linda, tous ceux qui ont lu ton livre te connaissent peut-être un peu mieux mais peux-tu te présenter en quelques lignes ?

LK : Entrée dans la Police il y a 15 ans, je suis Brigadier de Police à la Préfecture de Police à Paris. 7 ans de brigade de roulement à Créteil avant d'y avoir été déléguée durant 3 ans. Je suis ensuite retournée sur le terrain en intégrant une direction régionale de la PP. Et depuis 2 ans et demi, je suis détachée au bureau national UNITÉ SGP POLICE. Parcours de policière, tout ce qu'il y a de plus classique.

Qu'est-ce qui t'a donné envie d'écrire ce livre ? Comment se sont passées la conception et l'édition ?

LK : J'ai toujours eu beaucoup de mal à accepter les tares internes à notre administration. Alors que la Police Nationale travaille à la justice, on découvre qu'elle en manque cruellement à l'intérieur. Après avoir constaté et réfléchi aux origines des dysfonctionnements, il apparaissait important de ne pas se contenter de les raconter mais de les coucher noir sur blanc. Par chance, j'ai été démarchée par plusieurs maisons d'édition qui

m'ont toutes proposées une carte blanche pour être porte-écrit de la souffrance policière. Par honnêteté, j'ai choisi l'éditeur qui m'avait sollicitée en premier tout simplement. Puis j'ai écrit, les soirs, tôt les matins, les week-ends, les vacances... pendant un an. Je dois avouer que ce fut difficile parfois.

Dans ce livre « choc » sorti aux éditions « Stock », tu te confies sur ta vie, sur ton passé et sur les raisons qui t'ont conduite à épouser le métier de gardien de la paix.

LK : La police souffre énormément de préjugés. L'humain semble en être pétri d'ailleurs. Les fondements même de notre engagement au service de la sécurité sont déformés et accaparés par des discours politiques qui tiraillent les policiers entre les valeurs que nous sommes supposés embrasser en portant l'uniforme et ce que certains veulent en faire. Ce livre a également la modeste vocation de démonter l'idée préconçue selon laquelle les policiers sont un bloc monolithique sans individualités diverses, à l'image de la société. L'idée c'est que le policier est un citoyen comme les autres, en définitive.

Tu n'épargnes ni l'administration ni une certaine partie de la classe politique. Tu n'hésites pas à te mettre en avant pour défendre tes collègues flics accusés de tous les maux au détriment de ta propre sécurité. As-tu affronté certaines difficultés ou réticences, voire des pressions pour ne pas le faire ?

LK : En militant, on doit s'attendre à subir des pressions. Je l'ai découvert malheureusement sur le terrain mais une fois qu'on l'a compris, on le vit bien. (rires). De la même manière que les policiers s'engagent à protéger en exposant leur propre vie, défendre les policiers expose aux mêmes risques, dans une société violente telle que la nôtre désormais. Je raconte dans mon livre les menaces que je subis, mais pire encore, l'inertie de l'administration alors qu'il en est de la responsabilité de nos grands cadres de protéger tous les agents. Mais, comme pour tous les policiers menacés, l'indifférence prime.

Ton franc-parler a du certainement engendrer certaines crispations dans la hiérarchie policière, quel qu'en soit le niveau ; Ne crains-tu pas des représailles ?

LK : Les représailles ont déjà débuté voilà longtemps. Totalement illégalement et impunément, la discrimination en raison de mon activité syndicale (et probablement d'autres délégués la subissent) est monnaie-courante. Qu'il s'agisse de bloquer une évolution ou de m'empêcher de réintégrer mon service, je suis aujourd'hui interdite d'exercer mon métier de policière alors que mon détachement est partiel !

Tu égratignes un peu aussi le monde syndical et une partie de ses responsables. Es-tu déçue par ce milieu ? Comment y es-tu venue ?

LK : Je suis venue au syndicalisme policier par des hommes qui ont cru déceler en moi une légitimité à me sentir syndicaliste à part entière. Très attachée à l'histoire sociale de notre pays, j'ai compris la noblesse de l'engagement syndical et son importance pour l'amélioration de la condition humaine dans le milieu du travail. Particulièrement dans notre monde professionnel où les souffrances humaines sont importantes et où nous accusons désormais un retard social important. Malheureusement, une minorité de syndicalistes use de son engagement à des fins personnelles contre-productives pour le groupe. Ils sont certes une poignée mais quand un seul doigt est gangrené, n'est-ce pas tout le corps qui souffre ? Il serait temps d'amputer, et de s'en débarrasser.

Tu mets en avant dans ton livre certains membres dont Yves LEFEBVRE, donc aucun regret de militer à UNITÉ SGP POLICE et d'en être la porte-parole ?

LK : UNITÉ SGP POLICE porte un passé syndical historique inégalé dans la police. Ce syndicat est la jonction de forces qui ont combattu et obtenu des acquis sociaux importants. Et cet état d'esprit revendicatif, constructif et progressiste perdure dans l'esprit de nombreux militants qui ont vécu ces moments d'histoire, dont Yves Lefebvre. Il a été élu à la tête d'UNITÉ SGP POLICE en 2015 avec pour mission de rendre au syndicalisme cet esprit d'autrefois. Et en 5 ans, il est parvenu à faire beaucoup dans ce sens. À ce titre j'ai beaucoup de respect pour lui. C'est lui qui a permis à notre organisation de se démarquer des autres. Toutes engluées et inféodées au monde politique, privilégiant les intérêts de partis politiques souvent contre l'intérêt des policiers.

Non aucun regret, au contraire, je pense sincèrement que l'avenir du syndicalisme policier, s'il en existe un, se trouve à UNITÉ SGP POLICE. Il ne s'agit pas d'ignorer aveuglément la situation sans reconnaître qu'il reste encore du chemin, des sueurs et des larmes pour réinsuffler l'esprit militant là où il hiberne depuis trop longtemps. Mais nous avons beaucoup de potentiels humains, et rien que la façon dont Yves transmet le flambeau générationnel à celui qui pourrait être prochainement élu (Gregory Joron ndlr) à sa succession laisse présager beaucoup d'espoir.

Mais après un tel succès, les premiers exemplaires ont tous été vendus et il a dû repartir en impression, penses-tu t'arrêter à ce livre ou as-tu d'autres envies, un nouveau livre, d'autres projets ?

LK : Je n'envisage pas ma vie autrement que rattachée à la sécurité d'une part et au progressisme humain d'autre part. Se sentir en sécurité dans son pays pour l'être au plus intime de soi. Mais je ne fais pas de projet pour ma part et je vis au jour le jour. Ce doit être ce qui me permet de ne pas me brider quand je dénonce la situation des policiers.

Je crois que je parle moins bien que je n'écris alors bien sûr j'ai repris l'écriture. On a dû, avec mon éditeur, faire des choix au risque que le livre ne contienne trop de pages ! Puis il y a un récit grave qu'il faudra un jour que je restitue au grand public. Ou comment notre administration a joué de ma naïveté au début de ma carrière et a mis ma famille en danger de mort sans aucune honte. Mais pour cela, j'attends que ma fille soit suffisamment autonome et en sécurité pour en parler...

Linda, merci pour cette interview. Un mot pour la fin ?

LK : On ne lâchera rien ;)

Le livre de Linda Kebbab «Gardienne de la paix et de la révolte» aux éditions Stock est disponible dans les meilleures librairies



Bibia DERGHAM
Secrétaire Régionale
FSPN

ET LES GARDES DE SÉCURITÉ DIPLOMATIQUE SI ON EN PARLAIT ?

Depuis de nombreuses années, **la Police Nationale met à disposition du Ministère des Affaires Etrangères, des fonctionnaires de police afin d'assurer la sécurité des représentations diplomatiques sur l'ensemble du globe et ce, conjointement avec les militaires de la Gendarmerie Nationale.**

Après une sélection sur dossier, les candidats retenus sont soumis à un test de langue ainsi qu'un entretien face à un jury. À la suite de ces tests, les fonctionnaires sélectionnés intègrent un vivier avant d'effectuer un stage général à l'ENP de Saint-Malo ; contrairement à nos collègues gendarmes qui répondent juste à un appel d'offre et n'effectuent aucun stage.

Dès le départ, une première différence s'installe entre la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale pour les mêmes missions en ambassade.

C'est pourquoi, **UNITÉ SGP POLICE n'a de cesse de demander une réévaluation des indemnités de résidence des gardes de sécurité diplomatiques détachés auprès du Ministère des Affaires Etrangères**

Afin de comprendre le pourquoi de cette nécessaire réévaluation, il est indispensable de re-situer le GSD au sein du MAE ; d'en comprendre les fonctions, les responsabilités et d'en apprécier les contraintes.

UNITÉ SGP POLICE s'est rapproché de l'un de nos collègues en poste à l'étranger afin de nous exposer les différentes missions du « Garde Ambassade ».

Les fonctions exercées par les policiers sont de plusieurs niveaux :

- GSD : Garde de Sécurité Diplomatique
- ACDSO : Adjoint au Chef de Détachement de Sécurité Opérationnelle
- CDSO : Chef de Détachement de Sécurité Opérationnelle
- CSO : Chef de Sécurité Opérationnelle
- CRSO : Chef Régional de Sécurité Opérationnelle

LE GSD

La fonction de GSD est, pour la plupart du temps, assurée par un Gardien de la Paix ou un Brigadier de Police.

La mission consiste à assurer des permanences au Poste de Commandement et de Sécurité des ambassades ou des consulats, ou ponctuellement d'effectuer des missions d'accompagnement auprès de diplomates et d'assurer la sécurité d'évènements tels que le 14 juillet.

Selon leurs affectations, Ils peuvent assurer un service 24/24, 365 jours par an.

L'ACDSO

Cette fonction est assurée par un Brigadier ou un Brigadier-Chef ; la mission consiste à la fois à effectuer les tâches dévolues aux GSD mais aussi à seconder ou suppléer le CDSO.

LE CDSO

Le Brigadier-Chef ou le Major assurant cette fonction est à la tête d'une équipe de 3 à 11 fonctionnaires auxquels s'ajoutent les agents locaux de sécurité.

Chargé de diriger le détachement de sécurité, il est l'interlocuteur privilégié de l'Ambassadeur ou du Consul pour toutes les questions relatives à la sécurité. Il participe aux réunions de service présidées par l'Ambassadeur.

Il est en lien direct avec la DCI et la DSD (Direction de la Sécurité Diplomatique) et apporte son « expertise » pour toutes les questions de sécurité à la fois actives et passives.

De même, Il peut être sollicité en matière de conseil par les différentes entreprises françaises (école, mission économique...).

Présent au quotidien, il se doit également d'être présent sur tous les événements particuliers et assure la liaison avec les services locaux de sécurité.

LE CSO

Fonction assurée par un Brigadier-Chef ou un Major, il est responsable de la sécurité d'une ambassade dans laquelle il n'existe pas de détachement de sécurité. Il assume les mêmes fonctions qu'un CDSO tout en ayant la tâche d'assurer le suivi des agents de sécurité locaux.

LE CRSO

Il assume les mêmes fonctions qu'un CSO en ayant à sa charge deux ou plusieurs ambassades dans différents pays.



Quelles sont les règles et les différents problèmes pour les droits à congés d'un GSD ?

Concernant les droits à congés, le GSD est soumis aux mêmes règles que le personnel du MAE et ses droits sont gérés par un fonctionnaire de ce ministère par le biais d'un logiciel de gestion dénommé « SAGAIE ».

Les problèmes commencent maintenant...

Cet outil informatique a été conçu pour du personnel travaillant en régime hebdomadaire et non pas en régime cyclique. Nous pouvons donc aisément comprendre que **ce logiciel n'est pas viable pour gérer le temps de travail et les droits à congés des GSD travaillant en régime cyclique avec les contraintes inhérentes à ce régime.**



De plus, les agents du MAE déposant une demande de congé bénéficient de 9 jours consécutifs (week-end avant et après les jours ouvrés).

Pour ceux d'entre eux exerçant en régime cyclique, il est parfois impossible d'obtenir les 2 week-ends.

Cela revêt son importance lors d'un voyage en France. Afin d'être couvert sur le 2^{ème} week-end, le GSD doit le verrouiller en posant le lundi suivant.

- MAE : 5 JOURS = 9 JOURS
- GSD : 5 JOURS = 7 JOURS

Force est de constater que les fonctionnaires de police ont tous les inconvénients de la catégorie B. Par contre concernant les avantages, nous les cherchons encore.

De nombreux collègues s'interrogent sur le traitement des Gardes d'Ambassades mais qu'en est-il réellement ?

Le traitement d'un fonctionnaire expatrié, quel que soit le ministère d'appartenance se décompose de la façon suivante :

- Salaire brut,
- Indemnité de Résidence (I.R.E)
- Supplément familial.
- Majoration supplément familial.

Nous ne reviendrons pas sur le traitement brut, tout le monde sait ce dont il s'agit.

Par contre les 3 autres rubriques méritent une explication et plus particulièrement la fameuse I.R.E. qui nous intéresse ici au premier chef.

A- Supplément familial et majoration supplément familial

Le supplément familial correspond à l'indemnité perçue pour un conjoint qui quitte son travail pour suivre son épouse ou son époux en expatriation. Le montant correspond à 10 % du montant de l'I.R.E. Il va s'en dire, mais c'est mieux en le disant, que pour bon nombre de nos collègues le motif financier ne constitue pas un facteur déterminant de l'expatriation. On remarquera également que le conjoint d'un GSD vaut beaucoup moins que celui d'un fonctionnaire du MAE. (Indexation du supplément à l'IRE).

Quant à la majoration du supplément familial, cette dernière est attribuée aux fonctionnaires qui ont des enfants scolarisés, peu importe que la scolarité se déroule en France ou dans le pays d'affectation.

Pour une fois, le principe d'égalité est la règle puisque le montant est identique que l'on soit ambassadeur ou secrétaire. Il est calculé en fonction du niveau scolaire de l'enfant et est déterminé par les prix de la scolarité dans les établissements français de l'étranger, qui au passage peuvent être très élevés, par exemple :

- NEW YORK : 35250\$ quel que soit le niveau scolaire,
- ISTANBUL : de 4890 à 6216 euros,
- LE CAIRE : de 3770 à 5475 euros.

B- Indemnité de Résidence à l'Etranger

C'est le point qui cristallise le mécontentement de nos collègues et qui constitue à notre sens une injustice salariale, une rupture dans le principe de l'égalité de traitement et une différenciation préjudiciable à l'endroit des fonctionnaires de police.

Le décret N°67-290 du 28 mars 1967 fixe les modalités de calcul des émoluments des personnel de l'état et des établissements publics de l'état à caractère administratif en service à l'étranger autrement dit l'I.R.E.

Des arrêtés conjoints, en date du 26 juillet 2011, du ministre chargé du budget, du ministre chargé de la fonction publique, et du ministre des affaires étrangères classent les personnels dans les groupes d'indemnités de résidence à l'étranger.

Le groupe d'appartenance est déterminé à la fois par la catégorie à laquelle appartient le fonctionnaire ainsi que par la fonction ou l'emploi exercé.

Mais alors, qu'en est-il des fonctionnaires de police ?

Un arrêté du 21 février 2013 relatif aux conditions d'application aux personnels actifs de la police nationale des dispositions du décret n° 67-290 du 28 mars 1967 fixe les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif en service à l'étranger. La répartition par groupe est la suivante :

- Groupe 5 : inspecteur général, contrôleur général ; commissaire général ;
- Groupe 7 : commissaire divisionnaire,
- Groupe 9 : commissaire de police,
- Groupe 11 : commandant de police,
- Groupe 13 : capitaine de police,
- Groupe 14 : lieutenant de police,
- Groupe 15 : major de police et responsable d'unité locale de police,
- Groupe 16 : brigadier-chef de police, brigadier de police et gardien de la paix.

Il est également important de rappeler que l'indice sommital de la catégorie B du M.A.E. est inférieur à celui de la même catégorie B de la Police Nationale et que de passer de chef de détachement adjoint à Chef de Détachement n'engendra aucune compensation financière.



Alors comment expliquer qu'un fonctionnaire de catégorie B de la Police Nationale n'ait pas, à minima, les mêmes avantages indemnitaires qu'un fonctionnaire de la catégorie C ?

Mais ce décalage salarial ne s'arrête pas là. **Au sein même du ministère de l'intérieur, les personnels actifs subissent une injuste différenciation.**

Pour exemple, les personnels administratifs de catégorie B de notre ministère en poste à l'étranger sont rémunérés à hauteur d'un groupe 14, soit l'équivalent d'un lieutenant de Police, bien au-dessus de nos collègues du CEA. Si nous ne pouvons que nous en satisfaire pour eux, comment expliquer cette différence entre personnels actifs et administratifs de même catégorie ?

LA CERISE SUR LE GÂTEAU...

Mais cette différenciation à l'endroit des fonctionnaires de police s'arrête-t-elle là ?

En comparant nos groupes avec ceux de nos collègues militaires on constate aisément l'injustice exposée supra.

L'analyse de leur groupe d'appartenance parle d'elle-même :

- Groupe 3. Officier général, colonel et personnel militaire de rang correspondant.
- Groupe 5. Lieutenant-colonel et personnel militaire de rang correspondant.
- Groupe 6. Commandant et personnel militaire de rang correspondant.
- Groupe 8. Capitaine et personnel militaire de rang correspondant.
- Groupe 10. Lieutenant, sous-lieutenant et personnel militaire de rang correspondant.
- Groupe 11. Aspirant et major.
- Groupe 12. Adjudant-chef, adjudant, sergent-chef, sergent et personnel militaire de rang correspondant.
- Groupe 14. Caporal-chef, caporal, soldat et personnel militaire de rang correspondant.

En résumé, l'analyse des différents groupes met en exergue qu'un militaire du rang expatrié est à la même hauteur de groupe qu'un lieutenant de police...

Reste à savoir si les tableaux des militaires sont applicables à nos collègues gendarmes ?

Il est à préciser que **les gendarmes sont logés à titre**

gracieux par le M.A.E. et quand on connaît le prix des logements dans les grandes capitales, c'est un avantage financier non négligeable...

De même que **les gendarmes expatriés ont obtenu le maintien de l'ISSP, alors que les policiers nationaux la perdent lors de leur prise de poste à l'étranger.**

Dans ce dédale de différences, **ce sont là encore plusieurs centaines d'euros qui se volatilisent pour les policiers nationaux. Pourquoi cette injustice perdure-t-elle ?**

Si de nombreuses problématiques se posent pour nos collègues en poste à l'étranger, il convient de ne pas nier celles que connaissent les personnels dans l'hexagone.

Le déménagement vers l'immeuble Le Capitole par exemple...

Il s'agit d'une manœuvre qui laisse un goût amer aux personnels, de tous corps, autant aux actifs qu'aux administratifs.

Mis en œuvre pour répondre à l'urgence, alors que certains bureaux libérés n'ont pas été réoccupés depuis, certains personnels sont déjà partis s'y installer depuis septembre 2019. Ils sont ainsi coupés de leur hiérarchie directe et de leur sous-direction de tutelle dans un environ dégradé car soi-disant provisoire. Le site retenu et expérimenté par plusieurs divisions depuis plus d'un an se trouve être, sur le papier, plutôt flatteur : installations récentes, plusieurs solutions de restauration, salle de sport, tout semble être parfait. Sauf qu'à étudier de plus près, **la situation n'est pas si idyllique :**

a) Le site est isolé, coupé de tout transport en commun; Seul un bus à 10 minutes de marche passe sur le grand boulevard à proximité et transporte les personnels dans un car blindé matin et soir pour un trajet de 20 minutes jusqu'à la Défense où il faut encore prendre son RER ou son métro pour rentrer.

Des navettes privées existent, mais là encore, elles ne contiennent que très peu de place, tout juste pour les personnels du secteur privé déjà présent. Au final, les personnels passent 40 à 60 minutes de plus par jour dans les transports.

Ce constat alarmant d'un point de vue transport a déjà convaincu la plupart de nos personnels administratifs à solliciter une mutation pour fuir ce périple cauchemardesque pour se rendre quotidiennement sur leur lieu de travail.

De ce fait, le recrutement de nouveaux effectifs devient compliqué.



b) la restauration reste acceptable mais n'est cependant pas comparable à celle de la FJM, avec une subvention qui ne couvre même pas les frais d'admission ; Même si vous n'êtes pas à la diète, vous consommerez un repas frugal pour 2€ de plus qu'en restaurant administratif.

c) la sécurité du bâtiment et le contrôle d'accès est assuré par une sécurité privée, au demeurant très sympathique. Toutefois aucun contrôle n'est réalisé autre que la délivrance de badge. Il est clair que nous ne sommes pas chez nous dans ce bâtiment. Des mesures de prudence sont donc à prendre de manière quotidienne afin d'éviter d'être identifié. Aucun gendarme de la direction ne devrait porter la tenue, à moins de se changer matin, midi et soir.

Pourtant d'autres solutions avaient été proposées par la direction, notamment sur certains sites moins coûteux qui avaient l'avantage de maintenir la direction autour du RER A, ce qui aurait permis notamment de rester à proximité de la rue des Fontanot.

Pourquoi une telle obstination de la DEPAFI à déménager une direction comme la DCI, ouverte sur le monde, ouverte aux partenariats, travaillant quotidiennement avec les autres directions, au travers de nombreuses réunions, de l'accueil de nombreuses délégations étrangères sur un tel site ? Nanterre Préfecture était l'endroit idéal pour une direction ultra spécialisée qui a le besoin de rester connectée à ses partenaires.

Le seul espoir restant aux personnels ultras qualifiés est de vivre un déménagement bienveillant, qui prenne en compte leurs inquiétudes et anxiétés couplées aussi à la réforme vécue en parallèle.

La direction se réorganise mais n'aligne pas de façon homogène la situation des personnels police en fonction à l'étranger avec celles de nos camarades gendarmes :

- Par exemple, ces derniers bénéficient toujours de l'ISSP ce qui n'est pas le cas des policiers
- Les grilles référençant les groupes de niveau de rémunération n'ont pas évolué et sont devenues obsolètes ; Ainsi un personnel administratif du MAE en catégorie C se retrouve en grille indemnitaire 13 alors que nos collègues, fonctionnaires de catégorie B, en faction et en sécurisation de l'ambassade, la plupart en tenue et risquant leur vie sont cantonnés en catégorie 15. Les gendarmes bénéficient quant à eux des grilles des militaires.
- Le prix des loyers reste un véritable problème au regard des montants exorbitants que pratiquent certains pays pour les expatriés.

Et si vous obtenez un logement par l'ambassade, une retenue de 15% de l'IRE et des majorations familiales sera effectuée sur votre traitement, puisque vous êtes catégorie B de la police nationale - Alors que pour les

catégories C du MAE la retenue ne sera que de 10% bien qu'ils perçoivent une rémunération supérieure eu égard à leur groupe d'appartenance.

Par contre pour vos frais de déménagement, ils vous seront remboursés seulement sur la base d'une catégorie C ... Cherchez l'erreur !

Quant aux gendarmes, ils ne payent pas leur loyer bien sûr.

Pour la retraite, dans la catégorie «bien servie», là encore nos amis les gendarmes ne sont pas en reste ; Leur bonification est beaucoup plus avantageuse que pour nos valeureux policiers.

Je crois en la valeur syndicale, et je crois en notre mouvement pour combattre les injustices et défendre au mieux les intérêts de nos collègues.

Je remercie l'équipe Com d'UNITÉ SGP POLICE qui met ainsi en lumière ces missions et les conditions de travail de nos collègues et je sais pouvoir compter sur la pugnacité de notre équipe régionale et nationale pour faire évoluer cette situation.

L'avis d'UNITÉ SGP POLICE :

Pour UNITÉ SGP POLICE, la lecture et la comparaison des groupes d'appartenance entre fonctionnaires de police et fonctionnaire du M.A.E est édifiante et, une fois n'est pas coutume, nos collègues officiers et commissaires font également l'objet du même mépris de la part de notre chère administration.

À la lecture de ces différents tableaux, on constate d'ailleurs qu'aucun fonctionnaire du M.A.E n'appartient à un groupe inférieur au groupe 12. De plus, une réforme des grilles d'IRE applicable aux agents du MAE depuis le 1^{er} septembre 2020 prévoit que d'ici 2021, aucun agent de catégorie C du MAE ne bénéficiera d'une grille inférieure à 11.

En conclusion, à tout le moins, **les fonctionnaires de police devraient être affiliés au groupe 12** et si l'on devait comparer en termes de grille indiciaire, un Major de police ou un BC, chef de détachement, CSO ou CRSO devrait être rémunéré au groupe 9.

L'ensemble de ces éléments probants doivent nourrir notre réflexion et accentuer nos négociations avec l'administration et notre Ministère de tutelle afin de **continuer notre action en faveur des Gardes de Sécurité Diplomatiques**

UNITÉ SGP POLICE saisit immédiatement le Ministère de l'Intérieur avec un dossier construit pour aborder notamment ce sujet de revalorisation de l'I.R.E.



Jérôme MOISANT
Secrétaire National
Conditions de Travail

RÉFORME DES SERVICES D'ASTREINTES ENFIN LA FIN DES PÉRIODES NON COUVERTES

Le Comité Technique de Réseau de la Police Nationale a examiné les nouveaux textes portant sur les services d'astreintes (Décret, Arrêté et modification APORTT).

UNITÉ SGP POLICE le dénonçait depuis des lustres. De nombreuses périodes de la semaine ne pouvaient être couvertes par l'astreinte, au regard des textes de 2002. Il s'agit des heures non couvertes par la vacation sur la période diurne (06h00/21h00) :

- La période de 06h00 au début de la vacation
- La période de l'interruption de service (généralement 12h00/14h00)
- La période de la fin de la vacation à 21h00

Cette problématique concernait indifféremment :

- Les jours ouvrés
- Les Repos Compensateurs couverts par une permanence*
- Les Repos Légaux ou Jours Fériés couverts par une permanence*

(*Pour rappel, la durée de la permanence doit être équivalente à celle d'une vacation. Art.49 APORTT)

Dorénavant, l'astreinte est élargie à la période diurne non couverte par la vacation les jours ouvrés et non couverte par la permanence lors des RC, RL ou JF.

Voici les nouveaux taux d'indemnisation ou compensation des différents services d'astreinte :

	Indemnisation	Compensation
Jour de semaine (21h - 6h), hors plages horaires de travail programmées	5,75 €	0h33
Nuit (21h - 6h)	11,09 €	1h04
Repos Compensateur (6h - 21h)	18,47 €	1h47
Repos légal / Jour férié (6h - 21h)	24,63 €	2h23
1 semaine complète	149,48 €	14h27

S'agissant des RC, RL ou JF, faisant l'objet d'une permanence, l'astreinte pourra compléter le dispositif.

La ou les période(s) d'astreinte diurnes seront alors indemnisées ou compensées aux taux horaires suivants :

	Indemnisation	Compensation
Repos Compensateur (6h - 21h), hors permanence	1,23 €	0h07
Repos légal / Jour férié (6h - 21h), hors permanence	1,64 €	0h10

Le rappel sur astreinte continuera à être exclusivement compensé en temps, sans compensation, **mais avec le forfait d'une heure pour le trajet aller/retour du lieu de domicile au lieu de travail.**



Mickaël EL ASSAD Photographe Professionnel

Studio Mitch 47

Bonjour Mickaël, peux-tu te présenter en quelques lignes ?

Je m'appelle Mickaël, j'ai 29 ans, originaire d'Agen, je suis photographe artiste professionnel. J'ai passé la majeure partie de mon temps dans les alentours de la préfecture Lot et Garonnaise même si dernièrement, je me déplace beaucoup plus souvent. Je suis aussi dans la protection civile.

Tu es donc photographe professionnel et en même temps, à la protection civile du Lot (46) ?

Oui, il y a eu une offre de mutation interne du coup, j'ai postulé et j'ai atterri pas loin de Figeac. Il s'agit de bénévolat et je m'ajoute sur le planning en modulant mon temps entre les reportages photos.

Quelle activité te prend le plus de temps ?

La photo me prend le plus de temps. Entre le moment où je prends la photo et la publication de cette dernière, je déploie un long travail. Je dois trier entre 400 et 500 photos, pour trouver la meilleure pour la publication, celle qui sera la plus valorisante pour le service. J'utilise principalement Photoshop pour la retouche de mes photos car il contient plus d'options pour la censure.

Et, alors qu'aujourd'hui il est plus facile de critiquer voire d'attaquer les forces de sécurité ou les secours, toi tu t'es fait une spécialité de prise de clichés des forces de sécurité. Pourquoi ?

Je sais qu'en faisant ce choix, je prends des risques. J'assume ce choix militantiste, ayant un profond respect pour les forces de l'ordre. Les policiers sont des êtres humains comme vous et moi et derrière l'uniforme, il y a un être humain. Je veux montrer cela. C'est pour cela que je n'hésite pas à m'approcher au maximum, comme par exemple sur des manifestations, à moins de 3 mètres des CRS et de la zone de contact pour pouvoir capter des expressions, des émotions.

Le constat est indéniable... Aujourd'hui, beaucoup de monde insulte et critique les policiers.

Moi-même j'en ai fait les frais sur mes pages de réseaux sociaux. J'ai fait un message d'avertissement et je bannis systématiquement les commentaires haineux et injurieux. Je fais très très attention à tous les commentaires qui sont publiés au sujet des policiers, dans le but de préserver leur image et de les défendre. Je ne suis qu'une personne de l'ombre qui œuvre pour les policiers et pour qu'ils se sentent soutenus. Réchauffer leur cœur sous leur uniforme parce que je sais qu'ils en bavent beaucoup, ils traversent beaucoup d'épreuves. Rien que le fait de déposer un scellé sur un cercueil, acte pouvant paraître anodin, peut-être éprouvant et je sais de quoi je parle.

On est toujours content de trouver un policier qui va prendre en compte nos problèmes et va tenter de nous aider voire nous secourir ? Alors pourquoi les insulter, je me pose cette question ?

On est rassuré de voir des services spécialisés comme les SPI 4G, la BRI ou le RAID intervenir sur des actes terroristes, alors pourquoi les insulter ?

Pour tout cela, je prends des risques pour montrer une meilleure image de la police. La photographie me paraît être un très bon moyen pour leur rendre hommage.

Fais-tu d'autres styles de photos pour travailler et vivre de ce métier ? Tes clients sont-ils compréhensifs ?

En fait, je ne fais que de la photo Police, Gendarmerie, Forces Militaires, Pompiers, associations sécurité civile et SAMU. Je suis sur ce style en exclusivité.



Arrives-tu à faire facilement ce genre de photos ? As-tu déjà rencontré des oppositions de policiers, gendarmes, pompiers, sécurité civile ou autres que tu pensais mettre en valeur et qui ont refusé ?

Au début, je me heurte à de la méfiance. Mais une fois que je montre mon travail et que j'indique ma méthodologie pour préserver l'anonymat des personnels se trouvant sur mes photos, la méfiance laisse place à de la coopération. Je m'engage à faire une grosse politique de censure après avoir contacté directement le Ministère de l'Intérieur pour connaître les lois et modalités de prise de clichés des forces de l'ordre.

Je floute, censure tous les éléments qui pourraient identifier les policiers, RIO, numéro de compagnie...

L'administration en général ne t'a jamais reproché ces clichés ou bénéficies-tu d'une autorisation particulière ?

Aucune autorisation spéciale, j'ai juste téléphoné au ministère.

Nous supposons que tu as déjà dû être sollicité par des associations ou organisations syndicales, autres que la nôtre alors, pourquoi accepter de travailler avec UNITÉ SGP POLICE ?

J'ai travaillé avec l'AFFOC et j'ai fait un reportage avec eux car je connais la présidente, puis en parallèle je suis cadre juridique au sein d'un groupe de photographes (professionnels et amateurs) de l'urgence chez ANPSU PHOTOGRAPHIE où je les conseille régulièrement. Je pense que travailler avec le syndicat majoritaire sur la cause des policiers est pour moi une grande opportunité artistique !

Un dernier mot ?

Vous avez quelqu'un avec vous, qui défendra jusqu'à « la moelle épinière », s'il le faut, les forces de l'ordre. Je ne baisserai jamais les bras, je continuerai le combat. On est tous ensemble. Je souhaite que mes photos puissent aider les policiers à voir la beauté et l'utilité de leur travail. Si cela pouvait éviter des drames...

Je suis peut-être un photographe de l'ombre, mais avant tout un photographe engagé et très militant.

Mickaël, nous te remercions pour ces instants et ce témoignage que tu nous as accordé et sommes très heureux de collaborer avec toi. Nous te remercions pour ces superbes photos que tu nous permets d'utiliser et ne manquerons pas, bien entendu, d'en faire une large publicité.



INSTAGRAM : www.instagram.com/mitch47000

FACEBOOK : www.facebook.com/studio.mitch.47





Laïla BEKOURRY
Secrétaire Zonale PATS
Paris IDF



RESTRUCTURATION MUTUALISATION / REORGANISATION

Des modifications d'ordre organisationnel et structurel peuvent intervenir dans les services de police, de n'importe quel territoire. Elles peuvent impliquer pour certains agents des changements, notamment de mobilité et de missions. L'agent concerné est alors interrogé sur ses priorités de choix de poste géographique dans le cadre dont il dépend. Il peut prétendre à un accompagnement adapté à sa situation personnelle et professionnelle.

Lorsque ce changement intervient au niveau local, l'administration utilise les termes de « fusion / mutualisation » (exemple deux CSP en une), au niveau départemental ou central, de « réorganisation » (entité maintenue mais remaniée); Ainsi les mobilités liées à ces événements restent locales et cela évite une perte d'effectif sur le ressort !!! Aucun impacte sur la résidence administrative. Néanmoins, elles n'en restent pas moins des restructurations de service (terme juridique) déguisées par des pseudos appellations, qui impactent la vie professionnelle et personnelle des agents.

Souvent, ces opérations ne font pas l'objet d'arrêtés ministériels. Elles sont présentées lors de CT ou CHSCT, où s'installe un dialogue social afin de veiller aux intérêts des agents concernés et de définir les conditions de restructuration et des droits liés à ce changement. Des notes de service peuvent être rédigées et faire l'objet d'arrêtés individuels. Mais parfois, un arrêté d'opération de restructuration est pris par le ministère.

RESTRUCTURATION

Un arrêté ministériel identifie les services concernés, fixe le périmètre de restructuration et précise les postes et emplois ouvrant droit aux indemnités, ainsi que les conditions, tels :

- Les transferts géographiques complets ou partiels de service,
- Les réorganisations fonctionnelles complètes ou partielles de services ou d'établissements, impliquant des suppressions d'emplois ;
- Les transferts de personnels de l'État aux autres versants de la fonction publique voire à un délégataire dans le cadre d'un transfert de compétences ;

Sont exclus les simples changements de statut juridique ou de rattachement administratif et/ou budgétaire, sans impact sur la localisation géographique du service/de l'établissement concerné et sur le nombre d'emplois.



Des droits indemnitaires d'accompagnement sont ouverts selon un barème interministériel fixé également par arrêtés :

➔ **A- Prime de Restructuration de Service (PRS)**, destinée aux agents mutés ou déplacés dans le cadre de la restructuration du service dans lequel ils exercent leurs fonctions. Elle est fixée à un maximum de 30.000 €. Elle se décompose en deux parties :

1) Distance entre ancienne et nouvelle résidence administrative

Moins de 10 km (si distance domicile-travail augmentée)	1 250 €
Entre 10 et 19 km	2 500 €
Entre 20 et 29 km	5 000 €
Entre 30 et 39 km	7 500 €
40 et 79 km (majoré 3000 € si enfant à charge)	9 000 €
Entre 80 et 149 km (majoré 3000 € si enfant à charge)	12 000 €
À partir de 150 km	15 000 €

2) Distance entre ancienne et nouvelle résidence administrative

Avec changement de la résidence familiale si l'agent n'a pas d'enfant à charge	10 000 €
Avec la prise à bail d'un logement distinct de la résidence familiale	12 500 €
Avec changement de la résidence familiale si l'agent a un ou plusieurs enfant (s) à charge	15 000 €

Un couple d'agents publics concerné tous deux par une restructuration, peut percevoir la première partie de la PRS chacun, un seul sera éligible à la deuxième partie.

Le bénéficiaire de la PRS doit demeurer 12 mois dans ses nouvelles fonctions sous peine de devoir rembourser les sommes perçues et au prorata si l'agent subit une radiation des cadres dans les délais impartis. Si le bénéficiaire quitte son poste suite à une promotion, une obligation statutaire de mobilité ou la fin d'une période de stage, aucun remboursement ne pourra lui être exigé.

➔ **B- Allocation d'Aide à la Mobilité du Conjoint ou pacsé (AAMC)**, si cessation d'activité professionnelle (démission, mise à disposition du conjoint fonctionnaire sans bénéficier de la PRS) le délai pour y prétendre est de 3 mois avant et jusqu'à trois mois après la mobilité de l'agent. Si au sein du couple concerné un seul peut y prétendre. Le forfait est fixé à 7 000 €

La PRS et l'AAMC sont versées par l'administration d'origine à l'agent au moment de la prise de fonctions dans le nouveau poste. Le versement est effectué en une seule fraction mais peut, à la demande de l'agent, être versé en deux fractions sur deux années consécutives. Elles sont soumises à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux.

➔ **C- Complément Indemnitare d'Accompagnement (CIA) (hors contractuel)**. Le fonctionnaire peut percevoir le CIA à l'occasion d'un changement d'affectation au sein du même ministère si une différence de rémunération existe et que la mobilité fonctionnelle résulte de l'opération de restructuration mentionnée par l'arrêté ministériel. Il est calculé entre la différence de la rémunération annuelle perçue avant la prise des nouvelles fonctions et est versé mensuellement durant les 3 ans à compter de la nouvelle affectation.

Ou

➔ **D- Rupture Conventionnelle** qui se substitue à l'indemnité de départ volontaire pour restructuration de service (IDV) depuis le 30 juin 2020 avec délai d'application non cumulable avec la PRS

(cf voir article La Rupture Conventionnelle de Franck FIEVEZ sur l'ActuPolice 36 page 16)

Et sur le terrain :

L'Île de France rencontre plusieurs réorganisations des OMP dans plusieurs départements notamment l'Essonne, la Seine-Saint-Denis, la Seine et Marne et le Val de Marne.

Pour renseigner et accompagner au mieux les agents impactés par cette réorganisation, UNITÉ SGP POLICE PATS - IDF a été reçu par les différents Directeurs Départementaux afin de mesurer l'impact dans la vie professionnelle et personnelle des agents et de s'assurer du respect des procédures et d'accompagnement des personnels concernés.

Chaque agent avait la possibilité d'établir une fiche de 3 vœux :

- Suivre l'OMP dont il dépend
- Rester dans leur secteur mais dans un autre service
- Faire une demande de mutation

UNITÉ SGP POLICE FO PATS – IDF a sensibilisé les directeurs sur les changements et contraintes familiales que la réorganisation imposait, et a veillé à un accompagnement personnalisé.

Nous restons attentifs au respect des engagements pris par les directions et déplorons tout de même une mise en place un peu trop rapide dans un délai imposé bien trop court de ces réorganisations.



LE SORT DES MEUBLES MEUBLANTS

Bonjour à tous.

Lors d'un partage de patrimoine d'un couple qui divorce, les biens immobiliers étant toujours dotés des titres de propriété qui indiquent clairement à quel conjoint ils appartiennent, la discorde porte souvent sur les meubles meublants. Selon le code civil « Sont meubles par leur nature les biens qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre. » Et le même code dispose que les meubles meublants ne comprennent que les meubles destinés à l'usage et à l'ornement des appartements, comme tapisseries, lits, sièges, glaces, pendules, tables, porcelaines et autres objets de cette nature.

Mais entre autres, l'argent comptant, les pierres, les médailles, les livres, les instruments des sciences et des arts et métiers, les armes n'en font pas partie. Et bien entendu, les objets personnels tels que les vêtements, les outils de travail, les documents en sont également exclus.

Le partage dépend du régime matrimonial, s'agissant de la séparation des biens, chacun reprend ses meubles, encore faut-il pouvoir prouver l'origine d'appartenance des meubles en question. Si les époux n'ont pas signé

de contrat de mariage et donc relèvent du régime matrimonial légal, les meubles sont réputés faire partie de la communauté réduite aux acquêts, sauf s'agissant d'un bien personnel acquis avant le mariage ou obtenu par héritage ou donation.

Depuis un arrêt du 17 octobre 2018 de la Cour de Cassation, un conjoint ne peut plus emporter avec lui les meubles, sans qu'il lui en soit demandé des comptes. Dans cet arrêt, un époux apportait la preuve de déménagement de certains meubles par des photos et par procès-verbal d'huissier qui constatait des traces de la présence des meubles sur les murs et les sols. Et l'épouse soutenait que ces biens mobiliers lui étaient donnés par sa grand-mère. La Cour a précisé qu'il incombe à l'époux revendiquant le caractère propre d'un bien d'en apporter la preuve et non à son conjoint qui conteste d'établir la preuve du caractère commun des meubles emportés.

En attendant le prochain numéro, prenez bien soin de vous et de vos intérêts.



Maître Etincelle ERNART
Avocate

Un problème personnel ou professionnel ?

Le bureau national met à votre disposition,

gratuitement,

une permanence d'avocat tous les mardis après-midi

dans les locaux d'UNITÉ SGP POLICE-FO
161-163 avenue Galliéni, 93177 Bagnolet

Prenez rendez-vous au **06.09.95.62.27**





Maïté HELT
Référénte Nationale Adjointe
pour les Personnels Techniques

La vie des adjoints techniques et ouvriers d'état en CRS

Connaissez-vous le métier des adjoints techniques et ouvriers d'état dans les Compagnies Républicaines de Sécurité ?

Chaque Compagnie, en déplacement à travers toute la France, nécessite une **logistique** nécessaire pour le bon déroulement de ses missions mais aussi pour se restaurer, d'où la présence des agents de service.

Ces agents passent souvent inaperçus de tous et je souhaite, par cet article, montrer et mettre à l'honneur le travail effectué par chacun.

Lors d'un déplacement, une équipe d'une dizaine d'agents est nécessaire à l'organisation. Les adjoints techniques ont la charge de **mettre en place les installations pour le bon déroulement du service de restauration, d'aider à la préparation des repas et d'assurer le service**. Les repas sont confectionnés dans des cantonnements, des compagnies ou des restaurants matin, midi et soir. Il faut pouvoir s'adapter aux locaux et aux matériels à disposition sur place. Certains lieux ne disposent pas du matériel nécessaire, alors l'équipement est acheminé par la compagnie (vaisselles, ustensiles de cuisines, etc.). Un inventaire des équipements nécessaires est répertorié et préparé en amont.

Dans chaque CRS fonctionne un foyer dont le but est de mettre à disposition des salles de jeux ou un espace télévision pour se réunir hors du service. Ce sont des adjoints techniques qui sont **en charge de sa gestion et de la vente de café, gâteaux et boissons**.

Les cuisiniers et adjoints techniques ont la charge de la préparation de tous les repas, pour environ une centaine de personnes voire plus si plusieurs compagnies sont présentes (l'effectif peut aller jusqu'à 300 couverts).

Imaginez-vous préparer des repas divers et variés pour 300 personnes !! Une tâche complexe et délicate.

Le nettoyage de tous les équipements et des locaux est aussi à leur charge avec des règles d'hygiène à respecter.

La durée moyenne des déplacements est d'environ une quinzaine de jours, éloignés de nos familles et de notre domicile, comme nos collègues CRS. Les repas doivent rester des moments privilégiés de fraternité et de convivialité. Toutes les équipes veillent à leur bon déroulement. Chaque déplacement reste une aventure.

Les équipes se relaient 7j/7j et les horaires peuvent varier, selon l'emploi de la Compagnie. Les jours de départ, vous pouvez partir très tôt le matin car le lieu de déplacement se trouve à plusieurs heures de route. Vos journées ne se ressemblent pas, vous pouvez commencer à 4h00, pour préparer les petits-déjeuners et gérer le foyer ou alors commencer à 14h00 pour effectuer le service du soir.

Vous pensez peut-être que ce ne sont que des serveurs ou des cuisiniers ? Mais bien au contraire, ce sont **des professionnels** qui mettent en pratique leurs compétences et savoir-faire à profit. Ils veillent également sur chacun d'entre-nous. L'alimentation contribue à la santé et au bien-être et permet de passer une bonne journée !!

J'espère que vous verrez différemment le métier d'adjoint technique et d'ouvrier d'état en CRS.

Je tiens à féliciter et remercier les adjoints techniques et ouvriers cuisiniers de France en poste en CRS qui **ont toujours été en activité malgré la crise sanitaire**.

Ces métiers, si souvent oubliés et méconnus de tous, sont **essentiels et participent à l'efficacité et à la réussite des missions pour tous les CRS**.

Sans relâche, malgré des difficultés certaines et le manque de moyens et de sécurité, ils contribuent incontestablement à la vie des compagnies et font partie intégrante de la grande famille «CRS».

ENGAGÉS
à nous
protéger

ALLIÉS
pour vous
protéger



Protéger la Nation et leurs concitoyens
est le devoir quotidien dont
s'acquittent avec dévouement
les forces de la communauté
sécurité-défense. Cet engagement
mérite plus que de la considération.
Une reconnaissance qui
s'exprime en actes.

La mutuelle Unéo, la mutuelle MGP et GMF
se sont unies au sein d'UNÉOPÔLE.
Toutes se mobilisent pour assurer
mutuellement et durablement la protection
sociale et les conditions de vie des membres
de la communauté sécurité-défense
en leur apportant des solutions
plus spécifiques et plus justes.



MGP



Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNÉOPÔLE
la communauté
sécurité défense

Retrouvez-nous sur **UNEOPOLE.FR**

81 % DE NOS SOCIÉTAIRES NOUS RECOMMANDENT. ET POURQUOI PAS VOUS ?

OFFRE DE PARRAINAGE

50€⁽¹⁾
POUR VOUS

50€⁽¹⁾
POUR VOTRE FILLEUL

Retrouvez notre offre
sur gmf.fr/parrainage

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

81 % de nos sociétaires nous recommandent : selon une enquête de satisfaction GMF réalisée du 1^{er} janvier au 30 juin 2020.

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

(1) 50 € en carte cadeau dématérialisée à valoir dans de nombreuses enseignes partenaires ou un cadeau au choix dans notre catalogue.

Pour parrainer, c'est simple : rendez-vous sur www.gmf.fr dans votre espace client GMF muni de votre numéro de sociétaire et de votre code d'accès, onglet « vos avantages et services GMF », rubrique « Parrainage ». Retrouvez le règlement du parrainage GMF sur <https://www.gmf.fr/parrainage>.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES. La documentation relative à nos produits est disponible sur gmf.fr ou dans nos agences.